

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal :

EBIB2M - Introduction

EBIB2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé du master en études bibliques

Devenir un citoyen-acteur spécialiste de la Bible, critique et responsable, capable d'éclairer les questionnements de sens et les recherches spirituelles au sein des sociétés contemporaines et en particulier des Eglises, tel est le défi que le diplômé en Master en études bibliques se prépare à relever.

Master en études bibliques

Notre époque voit l'émergence de questions cruciales pour l'humanité : choc de cultures, problèmes éthiques complexes et inédits, violence engendrée par les dérives religieuses sectaires et fanatiques s'appuyant sur une lecture fondamentaliste et non critique des textes fondateurs.

Le programme de **Master en études bibliques** – un Master spécifique en Europe – ouvre un espace où il est possible d'apprendre

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire (30 crédits)

○ LEBIB2300	Projet de mémoire		FR [] [] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LEBIB2400	Mémoire de master		FR [] [] [23 Crédits] 🌐		X
○ LTHEO2900	Accompagnement du mémoire		FR [] [] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	

o Langues bibliques (36 crédits)

Prendre un cours de syriaque et un cours d'araméen au 1er bloc annuel.

○ LGLOR2781	Grec biblique (Nouveau Testament)	Jean-Marie Auwers	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LGLOR2782	Grec biblique (Ancien Testament)	Jean-Marie Auwers	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
○ LTHEO2631	Hébreu biblique II A	Matthieu Richelle	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LTHEO2632	Hébreu biblique II B		FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⊗ LGLOR1644A	Syriaque I A - Langues araméennes (Araméen, syriaque) A (partim)	Andrea Barbara Schmidt	FR [q1+q2] [30h] [6 Crédits] ⊖ 🌐	X	
⊗ LGLOR1643A	Syriaque I B - Langues araméennes (aramée, syriaque) B (partim)	Andrea Barbara Schmidt	FR [q1+q2] [30h] [6 Crédits] ⊕ 🌐	X	
⊗ LGLOR2643	Araméen A	Jan Tavernier	FR [q1] [22.5h+22.5h] [6 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	X	
⊗ LGLOR2644	Araméen B	Jan Tavernier	FR [q1] [22.5h+22.5h] [6 Crédits] ⊖ 🌐	X	

o Exégèse biblique (24 crédits)

Suivre chaque année un cours d'Ancien testament, un cours de Nouveau testament et un cours de questions approfondies 90m [(Araméen B)] TJ ET Q

Liste des finalités

L'étudiant choisit une des deux finalités proposées

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique n'est pas ouverte aux étudiants de la modalité en ligne. La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes : la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ; la réflexion sur les pratiques et leur contexte ; la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs. Le dispositif comporte trois types d'activités : des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ; des séminaires ; des cours magistraux. Ces activités sont réparties en deux catégories : les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle AGRE (13 crédits) ; les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits). La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en théologie qui peut être suivi après un master 60 ou 120. Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 années de master. Dans le cadre du master en études bibliques, la recherche en didactique de l'enseignement religieux ne fait pas l'objet d'un cours particulier ; elle se développe dans diverses activités d'enseignement (didactique de l'enseignement religieux, cours et séminaires d'enseignement religieux. Les étudiant(e)s ont la possibilité d'effectuer leur mémoire de master en didactique de la religion.

○ Obligatoire

⊗ Au choix



PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en études bibliques \[Modalité en ligne\]](https://uclouvain.be/prog-2023-ebib2m-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2023-ebib2m-programme>]

Master [120] en études bibliques [Modalité en ligne]

- o
-

x

Bloc
annuel

1 2

○ Culture Biblique (20 crédits)*Suivre obligatoirement les cours LTHEV 2452, LTHEV 2472 et LTHEV 2481, et deux autres cours repris ci-dessous.*

○ LTHEV2452	Critique textuelle des textes bibliques	Hans Ausloos	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ☉ 🌐	x	x
○ LTHEV2472	Histoire du milieu néo-testamentaire	Régis Burnet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] ☉ 🌐	x	x
○ LTHEV2481	Judaïsme intertestamentaire et rabbinique	Régis Burnet	FR [q1] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
⌘ EDOMU2431	La Bible dans l'art, partie I		FR [q2] [30h] [4 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
⌘ EDOMU2432	Histoire de l'exégèse		FR [q1] [30h] [4 Crédits] ☉ 🌐	x	x
⌘ EDOMU2471					

⌘ LRELI1268	Questions bibliques transversales B	Geert Van Oyen	30 [q1] [30h] [3 Crédits]  
⌘ LRELI1341	Nouveau Testament A	Régis Burnet	30 [q2] [30h] [3 Crédits]  
⌘ LRELI1342	Nouveau Testament B	Régis Burnet	30 [q2] [30h] [3 Crédits]  
⌘ LRELI1272	Patrologie	Jean-Marie Auwers	30 [q2] [30h] [3 Crédits]  
⌘ LRELI1261			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

EBIB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté française de Belgique (CFB). A défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues

> [Examen de maîtrise de la langue française](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en théologie ou en sciences religieuses		Accès moyennant compléments de formation	15 ECTS complémentaires dont LRELI1631 Hébreu biblique I A ou LRELI1632 Hébreu biblique I B (5 ECTS).
Tous les bacheliers	S'ils ont suivi le programme-type de la Mineure d'ouverture en théologie chrétienne (30 crédits) ou le Certificat universitaire en théologie (fondements) ou le Certificat universitaire en études bibliques	Accès moyennant compléments de formation	15 ECTS complémentaires, à déterminer avec le responsable de programme.
Tous les bacheliers		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des Conditions complémentaires d'accès).
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tous les bacheliers		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant

compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tous les bachelors

Accès sur dossier

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers étrangers

Tous les bacheliers

Accès sur dossier

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation déterminés en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS des [Conditions complémentaires d'accès](#)).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

En cas d'admission sur dossier, celui-ci doit être adressé au Vice-doyen de la Faculté de théologie et d'étude des religions, Grand-Place, 45 bte L03.01.01 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le dossier présenté comprendra au moins :

- Un Curriculum vitae
- Copie des diplômes déjà obtenus
- Copie des relevés de notes

Le Vice-doyen détermine après examen du dossier et en concertation avec le responsable académique du programme l'éventuel complément de formation.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Ce programme peut être suivi en présentiel (à Louvain-la-Neuve) ou à distance. La pédagogie des deux modalités est semblable.

L'apprentissage de la méthodologie spécifique de l'exégèse biblique et de la maîtrise des langues anciennes est situé essentiellement dans des séminaires et dans des activités où l'étudiant est invité à s'impliquer fortement dans des exercices pratiques faisant l'objet d'évaluations formatives. Cette pédagogie apprend à l'étudiant à articuler les apports de diverses disciplines : philologie, littérature, histoire et cultures du monde biblique, herméneutique. Par ailleurs, les cours favorisent l'interaction entre enseignement et recherche.

Les cahiers des charges des diverses activités prévoient une variété de modes d'enseignement en fonction de l'apprentissage des langues et des méthodes exégétiques. Divers types d'approche par problème impliquent la mobilisation de savoirs et de compétences variées.

Les modalités d'apprentissage sont par excellence variées : travail individuel (en bibliothèque et à l'aide des outils de travail offerts par les nouvelles technologies), travail et débats en groupe (ou, pour les étudiants de la modalité à distance, par forum de discussion), accompagnement par l'enseignant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les modes d'évaluation sont précisés dans le cahier de charges de chaque activité. Ils sont semblables dans les deux modalités (présentielle et à distance). Pour les séminaires, une évaluation formative est prévue par le cahier des charges. L'évaluation peut se faire principalement sous forme d'examen classique oral ou écrit et de travaux écrits avec évaluation formative.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement ne sont pas pondérées, excepté le mémoire qui a une valeur supérieure à une autre unité d'enseignement.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Pour les étudiants de l'UCLouvain en Études bibliques, les [échanges](https://uclouvain.be/fr/facultes/theologie/international-ti.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/theologie/international-ti.html>) Erasmus sont favorisés. La Faculté développe par ailleurs des contacts internationaux pour la promotion de partenariats privilégiés au niveau de son École doctorale thématique.

L'étudiant qui le souhaite peut, avec l'accord du responsable du programme, remplacer des activités de son programme par des activités équivalentes figurant au programme de [Master](#) de la KULeuven (Faculteit Godgeleerdheid). Le total d'activités au choix suivies à Leuven ne dépassera pas 20 crédits. Au-delà de 20 crédits, l'étudiant est invité à s'inscrire dans le programme d'échange figurant dans la convention entre les deux Facultés.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Les coordonnées de contact sont : 1 0 0 -1 0 636.8eamt63690991 deu] 0 d 1 w -1 0 0 RIEmI3b d dans le program

- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier) :
 - A Louvain-la-Neuve : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#), en horaire décalé ;
 - A Mons : le [Master \[60\] en sciences de gestion](#), en horaire de jour ; ou le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
 - A Charleroi : le [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) en horaire décalé ;
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

CERTIFICATS
